

Circulaire 93

Commissions et Groupes de Travail de CGLU

Barcelone, 30 avril 2015

Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains Bilan et Déclaration Finale du Séminaire international des gouvernements locaux pour le droit à la ville

Chers membres,

Du 20 au 22 avril 2015, la Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains de CGLU et la Ville de Mexico ont co-organisé **le Séminaire international des gouvernements locaux pour le droit à la ville**. Ce Séminaire a rencontré un grand succès, marqué par la participation de 4.500 citoyens de Mexico, habitants, agents de la ville, étudiants et représentants d'organisations de quartiers.

Le séminaire a rassemblé 45 intervenants locaux et internationaux parmi lesquels, de nombreux représentants des gouvernements locaux, de la société civile et du secteur académique sont venus pour partager leurs réflexions et leurs expériences de mise en œuvre du droit à la ville et des droits humains dans la ville. Une dizaine de pays étaient représentés avec notamment une forte présence de l'Amérique Latine : Mexique, Colombie, Argentine, Brésil, Equateur, mais aussi Corée du Sud, Afrique du Sud, Sénégal, Belgique et France ; ainsi que de nombreux représentants d'associations de quartier, d'ONG et d'organisations internationales.

[Le programme](#) s'articulait autour de deux plénières et de huit forums thématiques qui ont permis d'aborder « Le droit à la ville : de la mise en œuvre locale à la revendication globale ». L'ensemble des interventions étaient destinées à faire émerger des propositions concrètes en vue de l'élaboration du Nouvel Agenda Urbain Mondial qui résultera du prochain sommet d'ONU-Habitat (Quito, 2016).

Ainsi, les expériences et les initiatives présentées ont abordé la question du plein exercice des droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux dans la ville et des instruments de leur mise en œuvre. A cette fin, les chartes pour le droit à la ville ont été présentées et débattues, notamment la [Charte de la ville de Mexico pour le Droit à la ville](#) et la [Charte-Agenda mondiale des droits de l'Homme dans la ville de CGLU](#). Les stratégies de planification inclusive, la participation citoyenne dans ses multiples formes, l'accès à l'espace public, le logement et la production sociale de l'habitat, la préservation de l'environnement, le respect des diversités ont également donné lieu à de nombreux échanges.

De plus, ce séminaire, organisé à l'initiative de la Secrétaire chargée du Développement Social de la Ville de Mexico, Mme Rosa Icela Rodríguez Velazquez, avec l'ensemble du service

du Développement Social, du sous-secrétariat de participation citoyenne et du service des relations internationales s'est basé sur un ancrage territorial important. Fort de son travail en prise avec les quartiers et de ses liens avec les mouvements urbains populaires, le secrétariat du Développement social de la ville de Mexico a su mobiliser l'ensemble de ses ressources pour organiser une visite du programme de réhabilitation participative du quartier de Tepito et la participation à un acte sur les droits des personnes âgées en présence de 5000 bénéficiaires du revenu universel de base pour les personnes âgées. Cela a permis d'illustrer sur le terrain l'important travail de la ville de Mexico pour le droit à la ville.

[La déclaration finale](#) adoptée à la fin du séminaire réaffirme l'importance du droit à la ville dans un monde majoritairement urbain où les inégalités menacent le bien vivre commun. Cette Déclaration décline le droit à la ville en huit engagements majeurs et permet donc d'avancer dans sa mise en œuvre en fixant ses principes clefs. Enfin, la déclaration appelle à accroître le réseau des gouvernements locaux pour le droit à la ville et à construire des alliances stratégiques avec la société civile, notamment au sein de la [Plateforme Globale pour le Droit à la ville](#) pour peser dans le nouvel agenda urbain mondial. Elle demande ainsi à ONU-Habitat de garantir une participation effective des gouvernements locaux et de leurs associations en collaboration avec la société civile dans la préparation, l'organisation et la réalisation du Sommet Habitat III.

Ce séminaire a donc permis de faire avancer le droit à la ville et les droits humains dans la ville à la fois dans les pratiques locales et vis-à-vis de l'agenda international. De futures rencontres sont prévues pour poursuivre ce travail : le [Forum International des Villes des Droits Humains de Gwangju](#), du 15 au 18 mai prochain et la rencontre « Dialogue des villes » convoquée par Bogotá du 3 au 6 juin autour de la thématique du droit à la ville, une réunion thématique sur cette question aura aussi lieu lors du [Bureau Exécutif de CGLU](#) qui se tiendra du 10 au 12 juin à Porto Alegre (Brésil).

Enfin à l'occasion du Séminaire de Mexico, s'est tenue la première réunion semestrielle de la Commission. Celle-ci a permis de faire connaître le travail de la Commission auprès des nouveaux membres, d'approuver le plan d'action 2015 et de désigner une nouvelle présidence collégiale. Le Maire de Gwangju en Corée du Sud, M. YOON Jang-hyun, le Chef du Gouvernement de la Ville de Mexico, M. Miguel Angel Mancera Espinosa et M. Abdel Sadi Co-Président du Conseil de Seine – Saint Denis en charge des relations internationales ont démontré leur volonté d'intégrer la Présidence collégiale de la Commission. Patrick Braouezec, Président de la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune se maintiendrait à la Co-Présidence avec un rôle de coordination du travail en lien avec le Secrétariat Technique Exécutif. Nous espérons que le Bureau Exécutif de Porto Alegre ratifiera cette nouvelle Présidence collégiale. Une circulaire avec le compte-rendu de la réunion de la Commission vous sera prochainement adressée.

Sincères salutations,

Le Secrétariat Mondial de CGLU

au nom de la Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains

Veillez cliquer sur les liens ci-dessous pour accéder aux documents suivants :

- [Déclaration finale](#)

100 ANS D'ACTION
10 ANS D'UNITÉ